Boissise-le-Roi Orgenoy

Le Mag

DANS CE NUMÉRO
BILAN DU MI-MANDAT
2020-2023

Magazine municipal d'informations
www.mairie-boissise-le-roi.fr

Avril - Mai - Juin 2023 / n° 12

Sommaire

2 Sommaire - Agenda

3 Édito

4-10 Démocratie locale

11-15 Cadre de vie

16-19 Vie de la commune

19-20 Enfance & Jeunesse

21-24 Culture & Sport

25 Tribune libre

26-27 Santé & Solidarité

28 Infos pratiques

Agenda

AVRIL

- **1er** : MLMD
- **1er** : Loto – La Boule de Boissise-Orgenoy
- **2** : Kid's Roller - RSCBO
- **6** : Ateliers Séniors
- **8** : Chasse aux oeufs
- **13** : Ateliers Séniors
- **13** : Conseil municipal
- **15** : MLMD
- **16** : Vide-greniers - ALPAGE
- **20** : Ateliers Séniors
- **29** : Fête des Œillets - AFP
- **29-30** : Funny Park - USBPO Foot

MAI

- **1er** : Funny Park - USBPO Foot
- **8** : Cérémonie commémorative
- **11** : Ateliers Séniors
- **25** : Ateliers Séniors
- **26-27-28** : Challenge Bolléa USBPO Foot

JUIN

- **1er** : Ateliers Séniors
- **3** : MLMD
- **3** : Remise des médailles du travail
- **3** : Tournoi de Basket - BOB
- **8** : Ateliers Séniors
- **11** : Festival de folklore - AFP
- **15** : Ateliers Séniors
- **15** : Conseil municipal
- **17** : MLMD
- **17** : Vernissage - 25ème salon de peinture et sculpture - Artissime
- **18** : 25ème salon de peinture et sculpture Artissime
- **21** : Fête de la Musique
- **22** : Ateliers Séniors
- **24** : Fête de la Saint Jean - AFP
- **24-25** : Passage des roues - RSCBO
- **29** : Ateliers Séniors
- **30** : Fête du club de Judo - USBO

Photo page 1 : couvertures du Mag de juillet 2020 à janvier 2023
Photo page 28 : photo des quatrièmes de couverture du Mag de juillet 2020 à janvier 2023.

Vacances de printemps

du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023
Fin des cours samedi 22 avril
Reprise des cours mardi 9 mai 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi
RÉDACTION ET PHOTOS :
Comité de Communication de la mairie de Boissise-le-Roi
IMPRESSION :
Imprimé sur papier PEFC
Imprilith, 5 rue de la Croix Blanche, 77310 Pringy
DISTRIBUTION : élus de la majorité
TIRAGE : 1700 exemplaires

MLMD

Madame Le Maire en Direct sans rendez-vous

Les prochaines permanences des samedis de 9h à 12h
• 1er et 15 avril • 3 et 17 juin
Pour prendre rendez-vous en semaine : 01 60 65 44 00

Prochains conseils municipaux

13 avril - 15 juin

Conseils communautaires

22 mai 2023 - 26 juin 2023

Édito

Chers régiboissiens, chers urluquois,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue dans notre commune aux habitants qui ont emménagé début février au hameau d'Orgenoy dans les nouveaux appartements, chemin de la Folie. Soyez les bienvenus dans votre nouveau village.

Lors de la séance du Conseil municipal en date du 26 janvier, l'arrêt du projet de PLU a été mis en délibération. L'enquête publique se déroulera en mairie de mi-mai à fin juin 2023. Les dates seront définitivement connues après avoir saisi le Tribunal Administratif.

Vous pourrez y rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences en Mairie et consigner vos remarques dans le cahier réservé à cet effet. Les horaires vous seront communiqués en amont.

Trois ans après les dernières élections municipales, il est de coutume de présenter aux administrés un bilan de mi-mandat. Vous trouverez dans ce numéro du MAG les projets déjà réalisés, ou en cours.

L'inflation étant conséquente ces derniers mois dans notre pays, le coût des travaux a augmenté de façon significative. Cette hausse nous amène à solliciter des subventions supplémentaires afin de poursuivre nos objectifs et retarde considérablement la mise en œuvre de certains de nos projets. C'est notamment le cas pour le dossier de vidéo protection. Toutefois, ce nouveau dispositif de sécurité devrait être installé dans le courant de l'année.

La direction des services fiscaux fixe les bases d'imposition annuellement et a acté celles de 2023 à +7.1%. Ce taux est imposé à l'échelon national et tend vers le taux d'inflation. Ce pourcentage élevé aura un impact sur le budget de tous. Dans cette conjoncture, je ne proposerai pas d'augmentation des impôts fonciers au Conseil municipal pour l'année 2023.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, une nouvelle saison s'annonce pour les festivités associatives et communales. La Ville organise une chasse aux œufs familiale et ludique le 8 avril dans le parc de la mairie.

D'autres moments de convivialité nous attendent durant les prochains mois.

Bonne lecture du journal municipal.

Véronique CHAGNAT
Maire de Boissise-le-Roi
Vice-Présidente de la CAMVS

Parc naturel régional du Gâtinais français

MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

Conseil municipal du 15 décembre 2022

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Jardins partagés

Autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation avec l'association « J'adopte un potager ».

Vote : à l'unanimité.

Police Intercommunale – CAMVS

Autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition d'agents de la police intercommunale avec chaque commune ainsi que tout document s'y rapportant. Les crédits seront inscrits au BP 2023.

Vote : à l'unanimité.

Cession d'une parcelle

Autorise la cession de la parcelle AO n° 236 partie de la parcelle AO n° 178 au profit de M. et Mme RUELLE. Cette cession interviendra au prix de 5200 € HT.

Vote : à l'unanimité.

Promesse de vente

Afin de permettre à la Commune de remplir les objectifs triennaux de réalisation de logements sociaux résultant de la loi SRU, le Conseil municipal a autorisé la signature de promesse de vente sur des emprises foncières appartenant à la commune et susceptibles de recevoir des projets de construction.

La promesse de vente a été conclue au profit de la société 3F Seine-et-Marne.

Vote : à la majorité
(3 voix contre de Mesdames ROISNEAUX et BAUDAIN et de Monsieur BRIAND).

Adhésion groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergies et de services associés

Autorise l'adhésion au groupement de commandes d'énergies et services associés et au représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés.

Vote : à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle classe découverte

Autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 4000 € au profit de la coopérative scolaire de l'école élémentaire André Malraux qui se charge de la gestion financière de la classe de découverte du 17 au 20 avril 2023.

Vote : à l'unanimité.

Conseil municipal du 26 janvier 2023

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Plan Local d'Urbanisme (PLU) – arrêt du projet

Après avoir revu le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) en septembre 2021, il a été procédé à la réécriture du PLU.

Le Conseil municipal a arrêté le projet de PLU et a approuvé le bilan de la concertation qui y est joint.

Le PLU va ensuite être présenté aux personnes publiques associées (PPA) afin de recevoir leurs avis, puis, il fera l'objet d'une enquête publique dont les modalités seront précisées ultérieurement.

Vote : à la majorité (3 voix contre de Mesdames ROISNEAUX et BAUDAIN et de Monsieur BRIAND)

Avance de subvention Alpage

Autorise une avance de 5000 € sur la subvention à l'association Alpage.

Vote : à l'unanimité.

Personnel communal – Accroissement temporaire d'activité

Autorise le recrutement, d'un agent contractuel dans le grade d'assistant d'enseignement artistique (guitare) pour une période allant jusqu'au 31/08/2023 inclus.

Vote : à l'unanimité.

Commémoration intercommunale du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Il y a 78 ans, la reddition sans condition de l'Allemagne nazie est signée le 7 mai à Reims où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale commandées par le général américain Eisenhower. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01.
Puis, le 8 mai, à Berlin, les membres du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, débutée en 1939. Cinq années d'une guerre qui a fait cinquante millions de morts, militaires et majoritairement civils.
La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui. La municipalité rendra hommage à toutes celles et ceux qui luttèrent pour la liberté, à nos alliés, à nos combattants de 1940, de la France libre, de la Résistance, à nos martyrs de la déportation et à nos victimes civiles.
La cérémonie de commémoration aura lieu au Monument aux morts de Boissise-le-Roi, à 11h45 le lundi 8 mai 2023.

Vie de quartier… la galette

Une belle occasion de renforcer les liens de proximité.
« Jeudi 19 janvier, à la salle des fêtes, notre réunion a rassemblé 32 personnes dont quelques jeunes autour de galettes et boissons apportées par les participants.
Ce fut un moment sympathique et convivial qui nous a permis d'ancrer des relations de voisinage, de nous ouvrir à d'autres familles et à d'autres pôles d'intérêt ».

Robert Rivière,
référent du Comité de quartier Montgermont

Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune !

N'oubliez pas d'effectuer auprès de la mairie votre inscription sur les listes électorales.

Vous pouvez **déclarer en ligne et en une seule opération,** le changement d'adresse à plusieurs organismes (CPAM , impôts, EDF, Pôle emploi, Caf…
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le service accueil de la Mairie
au 01 60 65 44 00 ou par courriel contact@mairie-boissise-

Réunion de concertation Rue Ferté Alais

Une réunion de concertation avec les riverains de la rue Ferté Alais a eu lieu samedi 18 février à 11h à la mairie sur le thème « aménagement et sécurisation de la RD24 ».

La réunion avait pour but de définir ensemble la façon de stationner : sur trottoir ou sur chaussée.

Y ont été présentées :
- les vitesses enregistrées par le radar pédagogique
- les différentes écluses de voirie

Seize riverains ont répondu à l'invitation de la municipalité et ont émis leurs avis et suggestions.

Une seconde réunion de concertation sera organisée au printemps pour présenter deux projets réalistes avant la prise de décision.

L'action municipale depuis 2020

ENFANCE & JEUNESSE

- Accueil de loisirs : ouverture pendant les 2 semaines des vacances scolaires
- Choix entre étude surveillée et accueil de loisirs
- Modernisation du système d'alerte PPMS
- Rénovation des espaces scolaires et renouvellement des équipements
- Politique de soutien à l'activité d'Alpage
- Création du Comité de la Jeunesse
- Table de tri pour sensibiliser au gaspillage (école Malraux) *

COMITÉ DE LA JEUNESSE
BOISSISE-LE-ROI

SANTÉ & SOLIDARITÉ

- Accueil d'un cabinet d'orthophonistes, d'un ostéopathe et d'un cabinet infirmier à la Sellerie
- CCAS :
  - Portage des repas à domicile
  - Repas offert aux séniors
  - Distribution des colis de Noël
  - Aide financière pour le chauffage (ajoutd'une tranche supplémentaire en 2023)
  - Aide au parcours vers l'emploi
  - Création d'ateliers Séniors

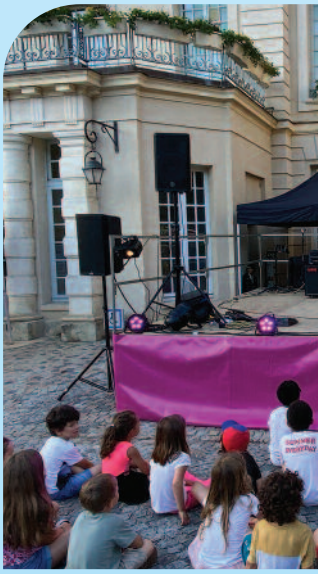

* programmé 2023

VIE DE LA COMMUNE

- Nouveaux évènements festifs culturels & sportifs : Fête de la musique, Cinéma plein air, Octobre Rose
- Relance de la chasse aux œufs
- Jumelage : 6ème anniversaire avec la ville d'Alvelos, en partenariat avec l'AFP
- Les jobs d'été pour les plus de 18 ans

CULTURE & SPORT

- Politique active de soutien aux associations
- Soutien à l'école municipale de danse et de musique
- Maintien des activités Sport Passion
- Lancement des Étés sportifs

FINANCES

- Gestion rigoureuse du budget communal
- 0 % d'augmentation des taux d'impositions de la ville
- Maintien du niveau du service public malgré la conjoncture (pandémie, hausse des énergies, inflation…)

DÉMOCRATIE LOCALE

- Madame le Maire en Direct
- Création des Comités de quartier
- Mise en place des réunions de quartier
- Information en temps réel : PanneauPocket
- Création page officielle Facebook

SÉCURITÉ

MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

- Recrutement d'un second PM
- Adhésion à la police intercommunale plénière de nuit
- Mise en place de Voisins Vigilants et Solidaires
- Conférence thématique de prévention
- Vidéo protection *

CADRE DE VIE

- Récupération des eaux pluviales des toitures du CTM (cette récupération a permis en 2022 l'arrosage en totalité des plantes en pots et jardinières)
- Adhésion au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
- Embellissement du bourg et du hameau autour d'une même identité
- Reconduction de l'Opération Ville propre
- Eco-pâturage sur les deux hameaux
- Installation de poubelles et sacs canins gratuits
- Un arbre coupé = un arbre remplacé *
- Création de 16 jardins partagés *

Parc naturel régional du Gâtinais français

* programmé 2023

AMÉNAGEMENT

- Réfection de voiries : rue d'Aillon, rue de Faronville (1ère tranche) rue de Ponthierry (1ère tranche)…
- Aménagement d'un trottoir route de Melun (RD142) sur 447 m
- Mise en place d'un portique sécurisé chemin de la Folie
- Sécurisation du city stade et du terrain de football
- Remplacement du réseau Eau Froide Sanitaire à l'école Malraux
- Nouveau terrain de pétanque à Orgenoy
- Réception du bâtiment CTM et des nouveaux vestiaires & club house du football
- Aménagement de la Salle de la Sellerie
- Remplacement P.A.V. (point apport volontaire) rue du Donjon et parking école Malraux
- Sécurisation des bouches incendie à Orgenoy
- Création d'un accès sécurisé à la Seine en collaboration avec La Lotte & le Barbillon
- Réfection assainissement Eaux Pluviales et chaussée RD24 en liaison avec la CAMVS et le Département
- Rénovation des courts extérieurs de tennis *
- Réfection du sol du gymnase *
- Nouvelle aire de jeux à Orgenoy *
- Aboutissement du PLU *

ÉNERGÉTIQUE

- Plan de sobriété énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux
- Coupure de l'éclairage public de 0h à 5h selon les préconisations du PNRGF
- Renouvellement progressif de notre parc auto par des véhicules électriques
- Adaptations techniques contre la chaleur dans les classes *
- Remplacement de 66 candélabres boules par des leds *

Statistiques du radar pédagogique

Rappel : le radar mesure la vitesse moyenne à l'approche de celui-ci et ce dans les deux sens de circulation.

❍ Les résultats Rue de Montgermont du 27/12/2022 au 29/012023

Vitesse Montgermont-Fleurs (sens arrivant)	%
0 - 30 km/h	55,93 %
30 - 50 km/h	43,67 %
50 - 70 km/h	< 1 %
70 - 90 km/h	< 1%
90 - 110 km/h	0

Vitesse Montgermont-Fleurs (sens partant)	%
0 - 30 km/h	69,15 %
30 - 50 km/h	30,03 %
50 - 70 km/h	< 1 %
70 - 90 km/h	< 1%
90 - 110 km/h	< 1%

Synthèse pour la rue de Montgermont
Dans les deux sens de circulation, la vitesse de 30 km/h est respectée ; moins 1% des véhicules roulent à plus de 50 km/h.

Il a également été positionné rue de la Ferté Alais

❍ Les résultats Rue de la Ferté Alais du 30/01/2023 au 09/02/2023

Vitesse Montgermont-Fleurs (sens arrivant)	%
0 - 30 km/h	13,6 %
30 - 50 km/h	46,66 %
50 - 70 km/h	30,42 %
70 - 90 km/h	8,02 %
90 - 110 km/h	1,18 %
110 - 130 km/h	< 1%
130 - 150 km/h	< 1%

Vitesse Montgermont-Fleurs (sens partant)	%
0 - 30 km/h	10,97 %
30 - 50 km/h	39,73 %
50 - 70 km/h	36,52 %
70 - 90 km/h	11,55%
90 - 110 km/h	1,14%
110 - 130 km/h	< 1%
130 - 150 km/h	< 1%

Synthèse pour la rue de la Ferté
Dans les deux sens, la vitesse de 30 km/h est dépassée. Les véhicules venant de St Sauveur à plus de 86,4% dépassent cette vitesse contre 44,06 % sortant de la rue de la Ferté Alais.
Par rapport à la vitesse de 50 km/h : 39,73% des véhicules dépassent celle-ci, au début de la rue de Ferté Alais venant de St Sauveur, et seul 0,4% le font en sortant pour aller à St Sauveur.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de PLU a été arrêté en Conseil municipal le 26 janvier 2023. La consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) s'est opérée de février à avril.
D'autres étapes administratives et réglementaires doivent ensuite été menées, comme :

- La désignation du commissaire enquêteur
- L'enquête publique (mai-juin 2023)
- Le rendu du rapport par le commissaire enquêteur (juillet)

Le nouveau PLU devrait être définitivement adopté en Conseil municipal en septembre 2023.

Du côté du ru

Le ru de la Mare-aux-Évées débouche du Bois Malécot, en bas de « la Corniche » sur un ouvrage limitant les crues dans le secteur.
En temps ordinaire, la totalité du débit du ru est dirigée vers les étangs de la Prairie Malécot. En cas de fortes pluies, le surplus est déversé directement en Seine.

Le SEMEA (Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et leurs affluents) a constaté que la canalisation reliant l'ouvrage cité ci-dessus et le fossé menant aux étangs était en grande partie colmatée. L'opération de débouchage n'ayant pas été concluante, le passage d'une caméra a permis de localiser précisément l'endroit et la cause du problème : les racines du grand frêne faisaient obstruction.

Les travaux réalisés au mois de mars entièrement financés par le SEMEA ont nécessité, malheureusement, l'abattage de cet arbre situé à côté du banc, pour permettre le creusement d'une tranchée à deux mètres de profondeur, nécessaire à la réparation de la nouvelle canalisation. Pour remplacer ce frêne, le SEMEA plantera deux arbres dans le secteur.

Aménagement d'un trottoir pour les piétons le long de la RD 142 d'une longueur de 447 m.
Ce trottoir permettra de cheminer en toute sécurité, en particulier pour les enfants qui rejoignent l'abri bus de la rue du Château pour aller au collège.

Coût : 51 094 € TTC

En complément du trottoir, un drainage des eaux pluviales a été réalisé sur 80 m pour 4 680 € TTC.

Coût total : 55 774 € TTC

Ces travaux, éligibles au dispositif de répartition du produit des amendes de police, ont bénéficié d'une subvention de 14 000 € par le Conseil départemental 77.

Avant

Drainage

Chemin piétons : 1,50 m de large

Arrêt et stationnement interdits sur 447 m

La station d'épuration de Boissise-le-Roi

Construite en 2000 et réhabilitée en 2018, la station d'épuration de Boissise-le-Roi a une **capacité de 8000 équivalent-habitants** et traite les eaux usées de la commune. Ces dernières sont récupérées via les réseaux de la commune et rejetées après traitement (eau non potable) dans le milieu naturel (la Seine), conformément à la réglementation imposée par les autorités compétentes.

Exploitée par Veolia, les principales étapes de traitement sont les suivantes :

☞ Le prétraitement

Cette étape permet d'enlever les plus grosses matières et déchets présents dans les eaux usées.

Elle est réalisée en 3 temps :

- Le dégrillage : les eaux usées traversent une grille qui arrête les plus gros déchets (branches, feuilles, papiers, …) appelés "refus de dégrillage". Ils sont ensuite stockés puis envoyés en décharge
- Le dessablage : les eaux débarrassées de ces déchets décantent dans un bassin de dessablage laissant le temps aux sables de se déposer au fond pour être ensuite récupérés
- Le déshuilage : des bulles d'air sont injectées dans le bassin, favorisant la montée de graisses à la surface qui pourront ainsi être extraites

☞ Le traitement biologique

Le traitement biologique consiste en l'élimination du carbone, de l'azote et du phosphore présents dans les eaux usées. Pour cela, les eaux usées arrivent dans un bassin d'aération qui fonctionne comme un réacteur biologique. L'azote, le carbone et le phosphore présents dans les eaux sont ingérés par des bactéries (micro-organismes).

Ce phénomène biologique est renforcé par l'injection d'air dans le bassin qui permet de stimuler les bactéries en leur fournissant davantage d'oxygène pour respirer et se développer. Lors de cette étape, un nouveau déchet est produit : les boues.

☞ La clarification

La clarification est l'étape pendant laquelle les boues sont extraites des eaux. A la sortie du bassin d'aération, le mélange d'eau et de boue arrive par le centre du clarificateur. Au cours de cette étape, l'eau traitée est séparée des boues produites par décantation. Les boues, plus lourdes que l'eau, tombent au fond du bassin où elles sont extraites pour traitement.

Une partie des boues est réinjectée dans le bassin biologique, l'autre est envoyée vers un stockeur avant d'être centrifugée.

☞ Le traitement des boues

Arrivée dans le silo, les boues doivent être épaissies avant d'être évacuées. Elles sont donc extraites et envoyées dans une centrifugeuse qui, par effet de rotation, ôte une partie de l'eau des boues. Les boues deviennent alors pâteuses et sont envoyées, par camion, sur la station d'épuration de Dammarie-les-Lys où elles sont incinérées.

La rénovation énergétique

« La rénovation énergétique des bâtiments constitue la source principale d'économies d'énergies à moyen et long terme. » (SDESM novembre 2022)

1. Consommation des bâtiments communaux

Période 2020/2021 en Mw-h

Chauffage gaz 810
Chauffage électricité 224
Bâtiments (hors chauffage) 185
Éclairage public 344

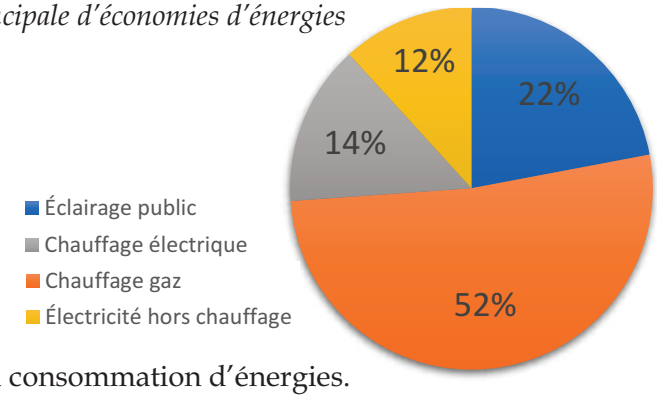

Le chauffage (gaz + électricité) représente au total 66 % de la consommation d'énergies.

A noter que pour la période 2021-2022, la consommation d'électricité « éclairage public » a fortement diminué passant de 344 Mw/h à 223 Mw/h (coupure de 0h à 5h).

2. Comment relever le défi de la sobriété énergétique en agissant sur le chauffage ?

Isolation des canalisations dans les chaufferies

- Agir sur deux paramètres en même temps :
  - Les consommations énergétiques en kw/h
  - L'émanation de gaz à effet de serre (GES)
- Faire un état des lieux avec les dates d'installation
  - Type de chauffage, énergie
  - Vitrage
  - Isolation (combles, murs, planchers)
  - Régulation, programmation
- Réduire les chauffages de charbon, fuel, gaz.

L'électricité est peu concernée par les GES.

a) Mesures simples sans investissement

Chauffage : Régulation – programmation – réglages des températures
- Pièces occupées dans la journée 19°
- Pièces occupées dans la nuit 17°
- Pièces inoccupées plus de 24h 14°

b) Mesures avec investissement

Changement de combustible : les pompes à chaleur, les chaudières à granules ou les chaudières gaz à condensation et production d'eau chaude sanitaire (ECS) par énergie solaire.

c) Les priorités pour les travaux de rénovation
- Isoler la toiture : 30% des pertes pour une maison individuelle non isolée
- Régulation programmation : vannes thermostatiques – programmation performante hebdomadaire
- Isolation des murs : privilégier l'isolation par l'extérieur car cela limite les pertes par pont thermique
- Remplacer les parois simples par du double, voire du triple vitrage
- Isoler le plancher : principalement en cas de vide sanitaire ou de sous-sol non chauffé

3. Mesures prises ou à prendre par la commune

- Pour l'éclairage public
  - Réduction du temps de fonctionnement. Actuellement extinction entre 0h et 5h (minimum imposé par le PNRGF)
  - Extension possible de 23h00 à 5h30 (plan de sobriété gouvernemental)
  - Coupure totale 2 à 3 mois durant l'été
  - Remplacement des lampes énergivores par des Leds, également dans les salles de sport
- Pour le chauffage
  - Isolation des canalisations dans les chaufferies
  - Remplacement des chaudières anciennes au gaz par des chaudières gaz à condensation

QUOI de neuf au Parc ?

PNRGF : Production de Biogaz à Boutigny-sur-Essonne

Grâce à une installation de méthanisation agricole mise en service début 2022, plus de 2000 foyers bénéficient d'un approvisionnement en gaz issu de ressources locales.

La fermentation de déchets agricoles (pulpes de betterave, pommes de terre, chanvre) et de cultures spécialisées dans la production d'énergie (au total traitement de 11000 tonnes par an), permet d'obtenir du gaz méthane de bonne qualité après une incubation de 120 jours.

L'installation est insérée discrètement dans le paysage et ne génère aucune nuisance particulière. Le coût moyen d'une telle installation est de 6 M€, mais des financements départementaux et régionaux abaissent à moins de 10% du projet la charge d'investissement pour la commune.

Finalement, l'énergie produite est propre, disponible localement, indépendante des cours mondiaux, génératrice de profits et d'emplois, utilise et valorise les productions agricoles et leurs déchets.

Cette réalisation fait partie des projets de développement d'énergies renouvelables initiés et soutenus par le PNRGF comme :

- des panneaux photovoltaïques pour le chauffage de la piscine municipale et l'éclairage public à Nemours
- une chaufferie bois-gaz naturel à Perthes-en-Gâtinais alimentant un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux.

Parc naturel régional du Gâtinais français

Les détails sur ces opérations sont à consulter sur le site du PNRGF.
https://www.parc-gatinais-francais.fr/

Entretien de l'éclairage public

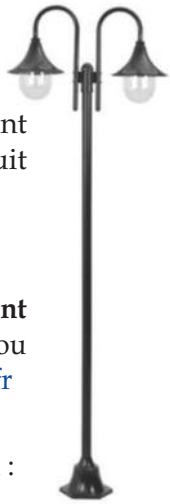

La maintenance de jour est généralement réalisée le lendemain des visites de nuit qui sont programmées les :

28 avril - 22 mai - 23 juin

Merci de signaler tout dysfonctionnement auprès de la mairie au 01 60 65 44 00 ou courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

Pour connaitre les jours d'intervention :

https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/vos-services/environnement/entretien-commune/

Extinction de l'éclairage public

A compter du 15 mai 2023 :

L'éclairage public sera totalement interrompu sur l'ensemble du territoire communal **entre le 15 mai et la 15 août** (hormis sur les RD 142 et 607 où l'éclairage public sera interrompu de 00h00 à 5h00).

En dehors de cette période, l'éclairage public sera interrompu de 22h00 à 5h00, hormis sur les RD 142 et 607, sur lesquelles l'interruption de l'éclairage public se fera de 00h00 à 5h00.

(Arrêté municipal n° 2023-27 du 17 mars 2023)

Balayage de la commune

Pour faciliter le passage de la balayeuse, veuillez éviter d'encombrer la chaussée en déplaçant votre véhicule.

8 juin : secteur 4
15 juin : secteur 2
22 juin : secteur 1
29 juin : secteur 3

Retrouvez les rues par secteur, ici :
https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/vos-services/environnement/entretien-commune/

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, toute l'année, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.
Arrêté municipal 2021-60 du 7 octobre 2021.

Choisissons le bon moment, c'est moins dérangeant

Les beaux jours arrivant, l'entretien du jardin, le bricolage rythment notre quotidien et sont autant d'occasions de générer du bruit.
L'arrêté municipal n°1496 du 2 octobre 2008 réglemente les créneaux horaires durant lesquels tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies… peuvent être utilisées.

- Les jours ouvrables : 8h00 -12h00 / 14h00-19h00
- Les samedis : 9h00-12h00 / 15h00-19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

Nous vous remercions de respecter ces horaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

CAMVS

La police intercommunale monte en puissance

Une dizaine d'agents de police ont pris leur fonction, le 6 mars dernier, au service de la police intercommunale de l'agglomération Melun Val de Seine. A terme, les effectifs seront portés à 16 policiers afin que deux équipages armés patrouillent en permanence, de jour comme de nuit, sur tout le territoire.

La police intercommunale interviendra en complément des polices municipales, en particulier aux horaires de nuit quand les effectifs ne sont pas suffisants et dans les communes qui n'en disposent pas. Elle pourra également venir en renfort des effectifs municipaux pour des opérations ponctuelles. Enfin, elle sera coordonnée avec la police nationale, dans le cadre d'une convention signée avec l'État.

La sécurité routière, la prévention de la violence dans les transports ou les cambriolages, la lutte contre la toxicomanie et les nuisances, entre autres, font partie de ses priorités.

Louis Vogel, Président de l'Agglomération Melun Val de Seine et Maire de Melun, se félicite de cette nouvelle avancée pour la sécurité des habitants et des habitantes : « ***La police intercommunale était jusque-là dédiée aux transports, avec 5 agents. Elle monte aujourd'hui en puissance, grâce à l'engagement des communes (*) qui se sont regroupées pour mettre leurs moyens en commun, au bénéfice de toutes et à un coût maîtrisé. C'est tout l'intérêt de l'intercommunalité*** ».

Désormais à l'étude, la création d'un Centre de Supervision Urbaine intercommunal, qui regrouperait la video surveillance des communes raccordées. Les policiers, qu'ils soient communaux ou intercommunaux, disposeraient ainsi d'un outil partagé efficace pour prévenir les passages à l'acte, apporter un appui opérationnel aux interventions et élucider les infractions.

(*) Boissise-le-Roi, La Rochette, Le-Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon

Notre commune compte une nouvelle centenaire de plus !

Domiciliée à Saint-Fargeau-Ponthierry depuis plus de 80 ans, **Madame Marie TIETZE**, a soufflé ses cent bougies, à la Résidence « Le Village », à Boissise-le-Roi, où elle s'est installée en décembre dernier.

Madame le Maire a tenu à partager ce moment joyeux avec Marie et lui a souhaité des vœux de bonne santé au nom du Conseil municipal. Les élus de la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry étaient bien sûr également présents, Marie a été doublement gâtée !

Marie a confié qu'elle avait lu avec beaucoup d'intérêt notre dernier magazine municipal. Nous lui faisons un petit clin d'œil et sommes heureux d'écrire : *« Marie, nous vous souhaitons un joyeux anniversaire pour vos 100 ans ! ».*

La une est à vous 2023 !

Pour la seconde année, nous vous offrons la possibilité d'illustrer la première de couverture du Mag trimestriel. Ci-dessous, quelques rappels et précisions sur le calendrier de l'édition 2023 :

Les administrés pourront adresser leur meilleur cliché à : contact@mairie-boissise-le-roi.fr en intitulant le mail « La Une est à vous 2023 ».

Les critères d'éligibilité restent identiques :

- Une photo de saison de la commune (avril ou mai)
- Sans personnage identifiable
- Photo au format portrait (vertical)

Date limite d'envoi : **mercredi 31 mai 2023 à minuit.**

Les clichés reçus seront mis en ligne sur le site Internet de la mairie. Chacun aura la possibilité de voter pour sa photo préférée.
Le vote pour désigner LA meilleure photographie sera alors ouvert jusqu'au dimanche **11 juin 2023 à minuit.**

Comme l'année passée, cette nouvelle photo trouvera sa place en Mairie. Nous espérons recevoir encore davantage de belles photos de notre village afin de transformer l'essai 2022 !
A vos objectifs !

Elles l'ont fait !

Après un an et demi de préparation, Gersende et Violaine ont participé à la 26ème édition du 4L Trophy ! Un sacré défi sportif et humain pour ces deux jeunes régiboissiennes ! Le plus gros rallye du monde 100% étudiants à vocation humanitaire !
Trois pays traversés, 7000km, douze jours en immersion, des épreuves d'orientation jusqu'au pied des dunes du Sahara et une étape marathon de 48 heures en autonomie. *« C'était la première fois que nous utilisions un road book et une boussole ! »*

Pas de chrono, un classement uniquement basé sur le kilométrage parcouru, elles terminent 610ème sur 1300 équipages !
Un élan de solidarité immense pour accomplir une mission engagée et durable auprès de l'association Enfants du désert (distribution d'affaires scolaires) et de la Croix Rouge française (distribution de denrées alimentaires non périssables).

« Nous avons passé la ligne d'arrivée à Marrakech en pleurs ! Des larmes de joie, nous sommes fières de ce que nous avons accompli ! Très heureuses d'être arrivées au bout de la course et sans aucun encombre mécanique ou physique ! Une parenthèse qui vous place dans une bulle. Elle replace le contact humain au cœur de tout, avant l'apparence, les réseaux sociaux… La solidarité sans faille et la générosité des participants resteront à jamais gravées dans nos cœurs et nos mémoires.
C'est une aventure incroyable, une aventure qui se vit ! C'est d'ailleurs avec grand plaisir que nous restons disponibles pour accompagner les futurs candidats qui souhaiteraient participer aux prochaines éditions.
Un immense merci à tous de nous avoir permis de réaliser cette aventure ! »

Retour en images

Cérémonie des Vœux le 14 janvier

Soirée Fado le 11 février – AFP

Accueil de loisirs vacances février

Opération ville propre le 18 mars

Bal country le 19 mars
Froggy' Stomp

Carnaval organisé
par les parents d'élèves
A. Malraux

Stop aux Incivilités !

Sécurité : stop au dépose minute devant les écoles

Il est rappelé à tous les parents que les abords des écoles représentent une zone où la sécurité est essentielle.

La présence d'enfants demande de la part de tous vigilance et précautions.

Il est malheureusement constaté de nombreuses incivilités ou des comportements à risque comme le « drive d'enfant », à savoir laisser sortir son enfant de la voiture en stoppant rapidement, sans éteindre son moteur, avant de repartir tout aussi vite ainsi que le non-respect des places pour les personnes en situation de handicap.

La sécurité est l'affaire de tous, pensez à la sécurité des enfants !

Jobs d'été

La mairie propose un **poste en juillet** (du 3 au 31) et **un poste en août** (du 01 au 31) aux services techniques de la ville.
Les missions : **entretien de la commune, petits travaux de peinture, travaux dans les bâtiments publics.**
L'offre est réservée aux lycéens ou étudiants, majeurs, habitant la commune.
Envoyez vos CV et lettre de motivation en mairie avant le 30 avril 2023.

contact@mairie-boisssise-le-roi.fr

La chasse aux œufs

Le samedi 8 avril à partir de 15 heures, les enfants pourront participer à la chasse aux œufs organisée par la commune, dans le parc de la mairie.

Un parcours pour les plus petits leur sera réservé afin de ramasser en toute tranquillité leurs œufs de Pâques.

Les plus grands auront le loisir de trouver les cachettes les plus improbables dans un espace plus boisé.

Des stands de coloriage, maquillage ou encore de chamboule-tout apporteront fantaisie tout au long de cet après-midi festif. Un goûter sera également offert aux enfants.

Bienvenue à

ÉTAT CIVIL

Le Conseil Municipal,

Souhaite la bienvenue à…
Harry N'GONO-LEMINA-TIGOMBE né le 30 décembre 2022 à Fontainebleau.
Lounis DERBALA né le 25 janvier 2023 à Fontainebleau.

Assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de…
Maria GONÇALVES da SILVA épouse VELOSO le 29 novembre 2022 à Melun.
Michelle BOUCHENY épouse CID le 6 décembre 2022 à Melun.
Arlette LEBRUN épouse FRITSCHE le 22 décembre 2022 à Quincy-Sous-Sénart.
Claude TURREL le 28 décembre 2022 à Boissise-Le-Roi.
Floréal SOTERAS-CONDÉ le 15 janvier 2023 à Boissise-Le-Roi.

Baptême civil
Liv SCALDAFERRO le 23 décembre 2022.

Crêpes party intergénérationnelle

Après avoir fait cuire et mangé les crêpes, quoi de mieux qu'une petite ronde digestive en ce vendredi matin 3 février 2023 !

Les enfants d'Alpage avec les résidents du Village

Un projet rondement mené !

Les jeunes du comité de la jeunesse ont organisé mi-mars une collecte solidaire au profit de l'association régiboissienne Patt'attrap.

Le flyer de communication a été élaboré par leurs soins et distribué dans les écoles primaires de la commune, au collège Christine de Pisan et au lycée Joliot Curie. Une interview en direct sur Radio Handi FM a permis la diffusion de leur projet au grand public.

Denrées alimentaires et divers matériels ciblés ont ainsi été réunis et remis à l'association pour les animaux.

Ces jeunes sont pleins d'idées et savent utiliser les différents médias pour la bonne cause.

Merci pour votre générosité !

L'Éducation nationale a lancé deux numéros afin de lutter contre le harcèlement ou le cyber-harcèlement et permettre aux enfants, victimes ou témoins, de dénoncer de tels agissements (anonyme et confidentiel).

Service et appel gratuit depuis un poste fixe ou un portable du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf les jours fériés.

Escrime
école Château Villard

Article rédigé et mis en page par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Château Villard.

C'est chouette, cette année, Jucael nous a appris à pratiquer l'escrime.

Pour commencer, nous enfilons une veste de protection blanche et un masque.

Nous ressemblons à de véritables astronautes !

Le but est que l'adversaire te touche avec **la mouche** (le bout coloré du **fleuret**) et toi aussi tu dois le toucher !

Chacun des joueurs doit se défendre grâce à un déplacement en arrière (la **retraite**) ou grâce à **la parade**.

Nous avons appris des déplacements : **la marche** (déplacement vers l'avant), **la retraite, la fente** pour attaquer et le **dégagement** (petit u avec la mouche)

Après une séance avec Judicaël nous sommes épuisés par les déplacements, la position des pieds en angle droit, le port du masque et les efforts de concentration.

Au début comme à la fin du duel, les deux joueurs se saluent par des mouvements avec la mouche du fleuret.

Essayez juste une fois l'escrime pour votre plaisir !

Du nouveau à la bibliothèque

Afin d'augmenter les créneaux d'ouverture de la bibliothèque, Monsieur Emmanuel AUBRY s'est proposé à titre bénévole d'accueillir les lecteurs le samedi matin, aux dates de Madame le Maire en Direct.

Nous tenons à le remercier pour cette belle initiative

Ouverture les samedis matin

de 9h à 12h

aux dates suivantes :

1er et 15 avril, 3 et 17 juin.

La bibliothèque municipale

Une sélection des nouveautés

Adultes

Au premier regard
Macabre découverte dans un petite ville de Géorgie. Les restes d'un corps humain, puis bientôt un charnier, révélés au grand jour... Est-ce le testament de Jacob Ness, le tueur en série qui a défrayé la chronique pendant des années avant d'être abattu ? Ou l'œuvre d'un complice ? Aux côtés de la courageuse Flora Dane, survivante de Jacob Ness devenue justicière, les enquêtrices vont unir leurs forces dans une affaire sans précédent, dont une jeune fille, témoin impuissante de l'horreur, détient la vérité.
Mais comment la protéger ?

Jeunesse

Les secrets de Dumbledore
Entre affrontements fracassants et créatures fascinantes, le script officiel du film écrit par J.K. Rowling et Steve Kloves ! Une édition enrichie de nombreux bonus sur les coulisses du tournage : des dessins préparatoires de costumes, des plans de scènes en 3D, les commentaires des créateurs et des acteurs principaux.

Premières lectures

La Pat'Patrouille - Un anniversaire givré
Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de Jack ! Pour l'occasion, Mme Goodway et M. Porter ont préparé un magnifique gâteau. La Pat' Patrouille est chargée de l'apporter au chalet de Jack, pour lui faire une surprise. Arrivera-t-elle à temps ?

Nouveau sur le site Internet !

La mairie recrute :
Retrouvez ici les offres d'emploi proposées par la mairie de Boissise-le-Roi
https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/votre-mairie/

ENTRÉE LIBRE

25ème salon proposé par l'association Artissime

Exposition

PEINTURE – SCULPTURE – MODELAGE

du 17 au 18 juin

14h – 17h30

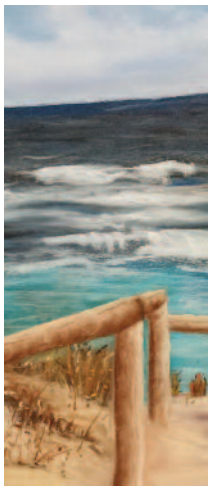

SALLE DES FÊTES D'ORGENOY
BOISSISE-LE-ROI

Pour plus d'informations, visitez notre Instagram **artissime77**

Vernissage du salon le samedi 17 juin à 11h00

Fête de la MUSIQUE 21 JUIN

Fête de la musique le mercredi 21 juin

Appel aux candidatures !

Musiciens, chanteurs en groupe ou en solo… contactez la mairie afin de vous rencontrer et échanger sur vos propositions musicales.

contact@mairie-boissise-le-roi.fr

Les étés sportifs

A l'approche de la période estivale, la Mairie vous offre de nouveau les Étés sportifs, en juin et en juillet : une remise en forme avec des coachs certifiés et expérimentés dans une ambiance sympathique dont le seul objectif est de vous permettre la pratique d'une activité physique et sportive, dans le parc de la mairie.

Venez nombreux, avec votre tapis de sol, les dimanches 18 et 25 juin, 2 et 9 juillet

- 10h-11h : pilates et gym douce
- 11h-12h : crosstraining.

Communiqués des associations *Les textes sont rédigés par les associations.*

Erratum
Sur le Mag n°11, l'adresse du site ARTISSIME comportait un tiret qui n'a pas lieu d'être.
Il convient de lire : https://artissime77.wixsite.com/website

AFP Association franco-portugaise

Culture et Animations
au programme de l'AFP !

Innover contribue à enrichir les activités que vous propose l'Association depuis sa création. Aujourd'hui, l'AFP envisage de mettre en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire des cours de langue portugaise en partenariat avec l'institut Camoes, Centre culturel portugais à Paris.

Ces cours, dispensés au sein de l'Association par un professeur agréé, seraient destinés à nos jeunes scolarisés du CE1 à la Terminale.

Vous êtes intéressés ? Merci de prendre contact rapidement avec l'AFP **afin que nous puissions recenser les participants éventuels**, le nombre d'enfants concernés étant déterminant pour l'ouverture d'une classe.

Pour enregistrer votre **pré-inscription**, il suffit de nous transmettre par mail ou par téléphone les noms, prénoms, date de naissance de votre enfant ainsi que la classe et l'établissement scolaire fréquenté cette année.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre et ainsi faire aboutir ce nouveau projet.

Retrouver nos rendez-vous devenus incontournables au fil des ans !

Le samedi 29 avril à la salle des fêtes, l'AFP commémorera l'anniversaire du 25 avril 1974 lors d'une soirée animée où tout le monde est invité à honorer la victoire de la liberté sur la dictature.
Pensez à réserver d'ores et déjà votre place !

Le dimanche 11 juin l'association vous proposera son festival de folklore dans les communs du château avec de nombreux groupes conviés à cet évènement.

Le samedi 24 juin c'est l'été qui sera honoré grâce à la fête de la Saint-Jean où nous vous **attendons nombreux pour partager repas, chants et danses jusqu'au bout de la nuit.**

Pour plus d'informations ou pré-inscriptions au cours :

☎ : 06 15 89 88 38 ou 06 08 93 88 25 ✉ : afp-boissiseleroi@outlook.fr

BSKCOB Karaté

Les élèves du club de Karaté ont réussi leur examen de grades avec succès le 15 février dernier, après avoir effectué les tests techniques exigés selon leur niveau sous l'œil attentif du Professeur en titre Jean-Jacques Dal Pra (7ème DAN).

Les familles ont pu assister à ce passage de ceintures et constater l'évolution des élèves que nous tenons à féliciter pour leur travail et leur assiduité !

Contacts Budo Shotokan Karaté Club d'Orgenoy - Boissise-le-Roi :
BSKCOB77310@gmail.com / 06 58 44 67 04

■ RSCBO

La saison est déjà bien avancée, le RSCBO poursuit ses efforts pour offrir à l'ensemble de ses adhérents une école de roller performante tous les dimanches matin et jeudis soir pour les enfants et ados, des cours multi-activités ou spécialisés « Course » venant étoffer le nombre de ces activités. A noter que la section baby roller a affiché complet pour cette saison.

Les adultes se retrouvent le lundi soir pour des cours ou la bonne humeur est le fil conducteur. Les progrès sont notables pour nos débutants de ce début de saison qui ont réussi à vaincre leur peur ou leur timidité en participant assidûment à ce cours animé par Florent.

A la suite de la fermeture par la mairie de la salle omnisports le 3 février, nous avons été contraint d'annuler au dernier moment notre « Kid's roller » du 5 février. Les 60 enfants inscrits à cette compétition étaient bien sûr très déçus, s'étant préparés depuis plusieurs semaines pour ce challenge sportif.

Nous avons heureusement réussi à reprogrammer cet évènement le dimanche 2 avril mais en reportant à une date ultérieure la « Family cup » en fonction des disponibilités de la salle omnisports, des vacances scolaires et de notre agenda sportif déjà bien rempli pour cette fin de saison avec :

Le passage des roues le samedi 24 et dimanche 25 juin

Rennes sur Roulettes, Le Groll Race, 6h de Troyes et de Paris, 24h du Mans, etc …

N'oubliez pas de nous suivre sur Facebook pour être au plus près de l'information.

☎ : 06 30 78 09 60 ✉ : contact.rscbo@gmail.com
@ : www.rscbo.fr

■ USBO Judo

Le club USBO Judo organisait son tournoi annuel « Charles Delaunay » le dimanche 12 mars 2023. Plus de 420 participants sont venus à cette compétition amicale, 16 clubs étant représentés. La compétition s'est déroulée en trois temps (tranches d'âge) et Boissise-le-Roi a décroché la place honorable de 5e.

L'USBO remercie Mme Chagnat, ainsi que ses adjoints, de leur venue ainsi que les services techniques de la Mairie qui ont apporté leur aide à la réussite de cet évènement. "

www.usbojudo.com
club.usbojudo@gmail.com

Festival « Les Amplifiés »

Les Amplifiés sont de retour, mercredi 17 mai, dès 17h à l'Escale à Melun pour un événement dédié aux cultures urbaines et numériques.

Infos pratiques :

L'Escale
Avenue de la 7e Division blindée américaine
77000 Melun

Tarifs : 8€ < 10€ - Billetterie en ligne
Culturetvous.fr ou 01 64 79 25 41

• Groupe Boissise-Orgenoy Nouvelle Energie

Non communiqué

• Groupe 2 Villages, 1 Commune

Un Plan Local d'Urbanisme décevant et inquiétant

Lors du Conseil municipal du 22/09/2022, Mme le Maire s'était engagée à organiser une **présentation d'un avant-projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la population par quartier. Au final**, nous avons assisté à **une réunion publique prenant la forme d'une simple réunion informative remplie d'arguments d'autorité teintés de sophisme** dans laquelle tout était déjà acté puis à l'arrêt du projet de PLU lors du Conseil municipal du 26/01/2023. **Notre groupe s'est opposé à ce projet pour différentes raisons.**

La **première raison** a été le **refus de la majorité municipale** le 02/12/2021, **avant la finalisation de ce PLU, de soumettre au vote notre vœu motivé de la commune se positionnant clairement contre la liaison routière A6-D607-D142 et le pont routier sur la Seine.** Nous les avions prévenus que ces infrastructures devraient obligatoirement y apparaître et que c'était l'occasion de se positionner officiellement contre.

La **deuxième raison** a été **notre opposition** lors du Conseil municipal du 15/12/2022 **de sortir du domaine public de la commune les 5 « dents creuses urbaines » qui apparaissent dans ce projet de PLU.** Ces espaces sont des espaces de vie partagés par les habitants ou par les associations. Avec notre soutien, des habitants s'étaient mobilisés et avaient fait des propositions alternatives à Mme le Maire. Mais elle n'a pas été proactive sur ce dossier et a fait un **choix financier au détriment de nos espaces de vie (prix de vente = 741 300€).**

La **troisième raison** a été **les principaux diagnostics de ce projet de PLU** qui montrent qu'il faut **définir plus clairement l'offre des équipements** par rapport à la future augmentation de la population, que les **projets de commerces de proximité** sont **insuffisants** et que le **réseau des pistes cyclables et des voies douces** est **peu développé et les perspectives de développement trop lointaines.**

La dernière raison a été la **pauvreté rédactionnelle du bilan** de la concertation pour l'arrêt de ce projet de PLU. **Sur les 19 pages**, nous n'avons **que 6 pages de texte** ; les 13 autres n'étant que des illustrations. Ce document est très souvent **à sens unique et n'évoque pas ou très peu les remarques, les critiques et les propositions alternatives émises par les habitants.**

La **procrastination de certains élus encore aux commandes de notre commune après plusieurs décennies** et **le manque de vision et de clarté de l'équipe actuellement en place** font que ce PLU sera un **projet global d'aménagement et d'urbanisme décevant et inquiétant.**

En mai/juin 2023, il y aura une **enquête publique sur ce projet de PLU.** Les habitants devront **alerter** par leurs observations le **Commissaire enquêteur avant l'approbation définitive du PLU en septembre 2023.** Il faut **faire appel à l'intelligence collective au service de l'intérêt général. Il en va de l'avenir de notre commune et de notre cadre de vie.**

« Vous pouvez compter sur notre **disponibilité**, notre **bienveillance** et notre **engagement.** »

Groupe « 2 Villages, 1 Commune »
Eric BRIAND, Laetitia BAUDAIN
https://2villages1commune.wordpress.com/
boissiseleroi.orgenoy@gmail.com **06.99.20.55.79**

Orgenoy, hameau où il fait bon vivre !

Marie-Line THOMAS,
Adjointe au Maire,
chargée des Affaires sociales
et du Logement

3 questions à Marie-Line THOMAS sur les logements sociaux

Comment procéder pour déposer une demande de logement social ?

Le candidat peut gérer sa demande de logement social, remplir le formulaire en ligne, sur le site SNE (Système National d'Enregistrement), site internet www.demande-logement-social.gouv.fr
Il se verra ensuite attribuer un numéro unique de dossier. Ce site permet également de consulter les offres de logements sociaux par commune.

Comment sont attribués les logements sociaux ?

Le principe d'attribution d'un logement social à un demandeur s'effectue au sein d'une Commission d'Attribution des Logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL). Elle est composée des représentants suivants :

- *Le bailleur avec un responsable attribution, un responsable contentieux et un responsable Agence Sud.*
- *La Mairie avec l'Adjointe aux logements*
- *La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine*
- *La Préfecture avec un représentant de l'État*

Prenons l'exemple des 55 logements attribués sur Orgenoy

Réservataires	Nbre de logements attribués
Mairie	8
CAMVS	5
Préfecture	16
Région	5
Action Logement	21

*Pour ce nouveau programme de logements à Orgenoy qui s'est terminé, la CALEOL s'est réunie à intervalles réguliers. Elle examine **trois dossiers de candidature** répondant aux critères **pour chaque logement disponible.***

Le Maire et moi-même, proposons des candidats en fonction des typologies des logements qui sont réservés pour la commune. Tout comme peut le faire Action Logement, pour les personnes travaillant au sein des entreprises qui cotisent à la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) et peuvent s'inscrire sur la plateforme AL'in.fr

L'État, sur le contingent préfectoral, peut présenter des candidats qui répondent aux critères des ménages prioritaires. Ces derniers sont les personnes défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement (au titre du droit au logement comme les victimes de violences conjugales, en situation de handicap, habitant des logements insalubres…).

D'autres personnes peuvent être en situation prioritaire : mutation professionnelle, logement repris ou mis en vente par son propriétaire.

Aujourd'hui, une cotation garantit une procédure de sélection transparente, pour chaque demande de logement, en fonction de plus de 25 critères objectifs et d'éléments de pondération établis au préalable, portant sur la situation du ménage ou de la personne.

Il existe un classement de logements : PLAI. PLUS. PLS.

Logements sociaux PLAI, PLUS, PLS, quelle différence ?

Ces logements sont désignés selon le mode de financement qui a permis de les construire. En contrepartie, les bailleurs, qu'ils soient privés ou publics, sont tenus d'appliquer des plafonds de loyer.

- *Logement PLAI : financé par le Prêt Locatif Aide d'Intégration, attribué aux candidats locataires en situation de difficultés financières (les plafonds d'attribution et les loyers sont moins élevés)*
- *Logement PLUS : financé par le Prêt Locatif à Usage Social, correspond aux locations de l'Habitation à Loyer Modéré (HLM)*
- *Logement PLS : financé par le Prêt Locatif Social, attribué aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux précédentes locations en raison de leurs ressources plus élevées, mais n'ayant cependant pas les revenus suffisants pour se loger dans le privé.*

Il est important à mes yeux que la qualité de vie soit présente au quotidien. Ces différents logements proposent terrasse ou balcon, parfois les deux ; ils contribuent au bien-être de chacun tout en répondant à l'objectif de mixité sociale, un levier d'inclusion sociale et professionnelle. Les nouveaux habitants pourront apprécier la tranquillité de notre village.

Le portage de repas

Portage des repas à domicile

« Afin de mieux me rendre compte des attentes des séniors sur la qualité des repas, je me suis invitée dans la tournée quotidienne de Nicolas, agent des services techniques qui assure le service du portage.

J'ai ainsi pu rencontrer toutes les personnes et les retours sont globalement positifs. Toutefois, dès le lendemain, j'ai souligné quelques points à améliorer, avec la diététicienne qui élabore les repas, suite aux propositions des personnes. »

Les ateliers séniors

nouveau planning

AVRIL			MAI		JUIN				
6	13	20	11	25	1	8	15	22	29
ORG	ORG	BLR	BLR	ORG	ORG	BLR	BLR	ORG	ORG
G	M	G	M	G	M	G	M	G	M

Boissise : Mairie (Mental = M) **-** Salle de danse (Gym = G) **Orgenoy :** Salle de motricité

Pour rappel, les ateliers ont lieu **le jeudi de 10h à 11h.**

EFS vous remercie chaleureusement d'avoir participé le mardi 21 février à la collecte de sang organisée à Orgenoy. 42 volontaires ont été accueillis dont 8 nouveaux donneurs.

Les courts séjours à la Résidence Le Village

Un séjour de quelques semaines à quelques mois est possible pour un besoin ponctuel : pour gérer en toute sécurité une sortie d'hospitalisation, pour soulager les aidants, pour avoir le temps de réaliser des travaux d'adaptation à domicile…

Renseignements : Tél : 01 64 38 18 18

mail : accueil.levillage@orpea.net

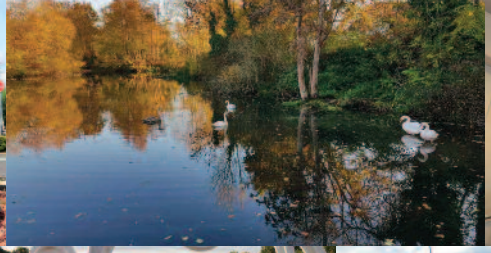

INFOS PRATIQUES

- **Mairie** : 01 60 65 44 00

  Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
  Le jeudi : 8h30 - 12h00 / Fermé l'après-midi
  Le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
  Le samedi : 9h00 - 12h00 (1er et 3ème samedi du mois)

  Mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

- **Groupe scolaire André Malraux**

  Maternelle : 01 60 65 60 85
  Élémentaire : 01 60 65 50 28

- **Groupe scolaire Château-Villard**

  Maternelle : 01 60 66 02 24
  Élémentaire : 01 60 66 19 62

- **Collectes ménagères**

  Déchets ménagers (couvercle gris) : mardi, vendredi
  Emballages (couvercle jaune) : mercredi
  Déchets verts (couvercle marron) : jeudi

- **Déchèterie**: 0 800 814 910

  Lundi, mardi : 9h30 – 18h30
  Mercredi, jeudi, vendredi : 14h00 – 18h30
  Samedi : 9h30 – 18h30
  Dimanche : 10h00 – 13h00

- **Eclairage**

  Relever le n° du candélabre pour signaler les anomalies de fonctionnement au **01 60 65 44 00** ou par courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

- **EDF** (urgence dépannage Enedis) : 0 972 675 077
- **SUEZ** : 0 977 408 408
  (urgences) :.....0 977 401 142
- **Urgences Gaz** : 0800 47 33 33

- **Pharmacie des Vignes** : 01 60 65 60 65
- **Cabinet Infirmier** :
  Sabrina Caudron 06 33 25 62 38
- **Cabinet d'orthophonie** :
  Barbara DERCQ/Cécile TYMEN 06 59 07 53 09
- **Cabinet de Psychothérapie d'Analyse et de Sophrologie** :
  Fatiha Knayaz.....06 29 51 19 90
- **Chirurgien dentiste** :
  Dr Laurence Aussavis 01 64 38 11 85
- **Médecin généraliste** :
  Dr Jeanine Thomas-Villeneuve 01 64 09 81 48
  Dr Alain Turczynski.....01 64 39 03 70
- **Ostéopathes** :
  Mélanie Blaes.....01 60 65 61 42
  Sébastien Perron.....07 68 57 93 77
- **Pédicure podologue** :
  Maxime Dorvilma.....09 81 88 23 75
- **Psychomotricienne D.E** :
  Marie Favre 07 86 67 55 96
- **Maison Départementale des Solidarités :**
  Assistante sociale 01 64 10 62 10
- **Cabinet vétérinaire** :
  Dr François Bongars 01 64 19 41 52

- **SAMU** : 15
- **Police secours** : 17
- **Pompiers** : 18
- **Enfance en danger** : 119
- **SOS médecin** : 3624
- **Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées** 3977